



MUTUELLE CHEMINOTS NORD

Cher-e Mutualiste,

L'année 2020 sera gravée dans la mémoire des peuples comme l'ont été un certain nombre d'évènements graves ayant marqué l'histoire à travers notre civilisation toute entière. La gravité réside dans le périmètre que cette pandémie atteint l'être humain dans sa dignité, sa santé et son environnement social.

Les séquelles seront catastrophiques avec l'apparition encore et encore de nouveaux pauvres avec plus d'inégalités puisqu'il a été démontré et validé partout dans le monde que les plus démunis sont et seront les plus touchés.

Malgré toutes les avancées sociales et en matière de droits universels, au 21ème siècle les conséquences frappent la même cible.

Les guerres, les catastrophes naturelles, les crises sanitaires et sociales... impactent hélas les mêmes catégories de population.

Durant cette crise sanitaire, certes au nom de l'intérêt général et de la santé publique, beaucoup de libertés ont été réduites notamment dans la circulation des personnes, de la culture voire même l'annulation ou le report des soins, force est de constater que le capital continue à circuler sans restriction. Sans empiéter dans le domaine de la politique, constatons simplement que les riches continuent à amplifier leurs richesses pendant que nos étudiants, les travailleurs pauvres... fréquentent les restaurants du cœur autorisés à demeurer ouverts par nécessité.

En 2008 lors de la pandémie économique des Banques née d'un virus Américain nommé « Subprimes », les masques pour protéger les banques et le vaccin injecté pour sauver le capital ont vite été trouvés et bien ventilés autour des organismes financiers, l'Europe et les financiers ont très vite trouvé consensus.

Les américains victimes des Subprimes, expulsés de leurs toits vivent aujourd'hui en grande majorité dans la rue.

Créée depuis 47 ans par des cheminots pour les cheminots et leurs familles, la MCN est plus que jamais attentive à la situation de ses adhérents et au respect profond de la fidélité que ces derniers lui accordent.

Ainsi le conseil d'administration composé de vos représentants cheminots, bénévoles et élus a pris deux décisions unanimes pour répartir l'excédent de gestion de cet exercice.

- La première mesure déjà validée lors de notre précédente Assemblée générale, celle de ne revaloriser les cotisations que de deux points alors que la moyenne préconisée par la mutualité Française se situait autour de 7 points notamment pour absorber la nouvelle taxe Covid. (Plus de 320.000€ pour la Mcn sur 2020/2021)

- La seconde mesure de taille puisque unique dans l'histoire où aucun organisme mutualiste et encore moins assurantiel ne l'a proposée à cette hauteur à ses adhérents, celle de ne pas faire payer à l'ensemble de nos adhérents la cotisation du mois de Décembre 2021.

Vous l'avez compris, il ne s'agit guère d'une redistribution de dividendes mais de rétrocéder un excédent de cotisations perçues à ceux qui, par leurs cotisations l'ont constitué. Le montant de cette opération s'élève à 830.000€, ce qui représente les cotisations totales du mois de Décembre 2021.

Oui tous nos adhérents, présents du 01/01/21 au 31/12/21, seront exonérés en Décembre 2021 des cotisations (pas de prélèvement pour les adhérents avec un prélèvement bancaire ou tout autre mode de paiement, pas de précompte pour les retraités avec le précompte sur pension).

C'est un pouvoir d'achat modeste mais non négligeable que l'ensemble de nos adhérents va bénéficier durant les fêtes de fin d'année en espérant que la situation sanitaire sera rétablie à cette période.

En 2021, notre engagement d'être un acteur social, citoyen et solidaire dans le suivi de cette crise sanitaire restera notre préoccupation majeure. Il se traduira par une volonté de suivre au plus près les attentes de nos mandants.

Nos collaborateurs locaux sont également à votre disposition et agissent tous les jours en proximité pour mieux vous accompagner.

Nous savons compter sur vous, cher-e Mutualiste comme vous savez compter sur nous Mutualistes.

L'ensemble du Conseil d'administration vous remercie pour votre fidélité et pour toutes vos actions d'ambassadeur sur le terrain pour développer et défendre cette Maison commune et solidaire qu'est la MCN.

Prenez soin de vous, prenez soin de notre Société.

Le Président du Conseil d'Administration

D. Dallebane

2/2